



ETXALDEKO MERKATUA

BIDART'EKO



MARCHÉ FERMIER BIDART'EKO

## Charte Qualité du Marché fermier BIDART'EKO

Le label **BIDART'EKO** atteste que les entreprises qui en sont bénéficiaires, s'inscrivent dans les valeurs suivantes :

o **D'ECO-nomie de proximité - Hurbileko EKOnomia**

Les entreprises sont implantées au Pays Basque et contribuent au développement d'une économie de proximité, créatrice d'emplois non délocalisables.

o **D'ECO-responsabilité - EKO-erantzukizuna**

Les entreprises utilisent des méthodes de production et de transformation respectueuses de la nature, des animaux, de la terre. Elles utilisent des matières premières de proximité ou produites dans des conditions respectueuses de l'environnement.

o **D'ECO-citoyenneté - EKO-hiritartasuna**

Les entreprises participent au bien-être social, par le respect des droits des êtres humains, la contribution à la création d'emplois, le respect et la promotion de la culture et de la langue basque.

Les signataires de la charte bénéficient de tous les éléments de communication afférents. Ils s'engagent à répondre à tous les critères suivants.

- ✓ Les entreprises et producteurs dont le **siège social est implanté au Pays Basque** (Pays Basque nord, communautés autonomes d'Euskadi et Navarre).
  
- ✓ Les entreprises et producteurs dont les **activités de production, de fabrication et de transformation sont implantées sur le territoire du Pays basque** (Pays Basque nord, communautés autonomes d'Euskadi et Navarre).
  
- ✓ Les entreprises et producteurs devront **respecter des critères environnementaux et sociaux** :
  - Tri des déchets,
  - Utilisation de poches papier ou recyclables,
  - Respect des réglementations sociales et environnementales en vigueur,
  
- ✓ Les entreprises ou producteurs **valoriseront la langue basque** à travers leur communication (affichage, prospectus, communication orale et autres moyens), afin de répondre aux attentes des clients de la foire.
  
- ✓ Les entreprises et producteurs seront classés dans une des catégories suivantes :
  - **Producteur** : produits agricoles et d'élevage produits au Pays Basque, respectant les démarches collectives de labellisation des productions et produits du Pays Basque.
  - **Transformateur** : transformation de matières diverses (agricoles ou autres) au Pays Basque, respectant les démarches collectives du Pays Basque de valorisation des méthodes de transformation.
  - **Producteur/Transformateur** : producteur transformant ses propres produits et respectant les deux critères précédents.
  - **Artisan** : travailleur indépendant du Pays Basque qui pratique un métier manuel selon des normes traditionnelles, valorisant l'identité basque, inscrit à la chambre de métiers et de l'artisanat dont les ateliers de fabrication sont implantés au Pays Basque.

Les commerçants seront chargés d'afficher leur classification, d'une façon apparente, sur une pancarte rigide comprenant le nom et logo de la marque associée à cette charte.

✓ Les **entreprises transformatrices** utilisent des matières premières :

- Produites au Pays Basque, lorsque ces productions existent en volume suffisant pour permettre le développement d'une activité de transformation,
- Produites dans des conditions de respect des textes internationaux régissant les droits humains et les réglementations environnementales applicables en Europe.

Toute entreprise ou producteur contrevenant aux différentes réglementations environnementales, sociales ou aux exigences des labellisations se verra retirer le droit d'utiliser les moyens de communication liée à cette charte. Selon la gravité des faits, la commune de Bidart pourra décider de les exclure du Marché fermier Bidart'Eko.

**Le Maire**



**Emmanuel ALZURI**

**Nom :**

**Signature de l'exposant,**

# ANNEXE Charte Qualité du Marché fermier BIDART'EKO

L'entreprise ou le producteur appartient au réseau suivant :

AB, BIO EUROPE, DEMETER, BIOCOHÉRENCE, ECOCERT, COSMEBIO, ....

IDOKI

UZTARTU

AOC OSSAU IRATY

AOC PIMENT D'ESPELETTE

AOC IROULEGUY

IGP JAMBON DE BAYONNE

EUSKAL HERRIKO LABORANTZA GANBARA

EGUZKI

Autre : .....

Cette adhésion à un réseau atteste du fait que les entreprises respectent les politiques de valorisation de produits et productions locales, les obligations réglementaires en matière d'environnement.

**Le Maire**  
  
**Emmanuel ALZURI**

**Nom :**

**Signature de l'exposant,**

# Accord de Partenariat

## Marché fermier BIDART'EKO

Le réseau suivant :

AB, BIO EUROPE, DEMETER, BIOCOHÉRENCE, ECOCERT, COSMEBIO, ....

IDOKI

UZTARTU

AOC OSSAU IRATY

AOC PIMENT D'ESPELETTE

AOC IROULEGUY

IGP JAMBON DE BAYONNE

EUSKAL HERRIKO LABORANTZA GANBARA

EGUZKI

Autre : .....

Garantie que les entreprises et producteurs, adhérents à sa propre charte ou cahier des charges, respectent bien les consignes citées dans la Charte Qualité du Marché fermier BIDART'EKO.

Par ce partenariat, le réseau bénéficie d'un lieu de visibilité supplémentaire et d'un moyen de diffuser les valeurs qui nous rassemblent telles que la Proximité, le Plaisir par l'Alimentation et la Valorisation de l'identité basque.

**Le Maire**



**Emmanuel ALZURI**

**Signature du Réseau,**